

Rentrée 2024

Site Notre-Dame

Madame, Monsieur,

Pour faciliter la rentrée scolaire de votre enfant, nous vous transmettons, ci-dessous, un certain nombre d'informations utiles.

L'équipe enseignante

Rentrée des élèves : lundi 2 septembre 2024

Le jour de la rentrée, l'accès à l'école se fera **par l'accueil place de l'Abbaye** à partir de 8h20, y compris pour les classes maternelles.

Le jour de la rentrée :

8h30, accueil sur la cour des élèves de l'école élémentaire (appel des élèves du C.M.2 au C.P.).

Jusqu'à 9h15, accueil des élèves de l'école maternelle (directement dans leur classe).

Document à fournir le jour de la rentrée et à remettre à l'enseignant de votre enfant :

Une attestation d'assurance scolaire.

Si vous n'en avez pas, vous pouvez souscrire l'assurance proposée par l'établissement (*auprès de la Mutuelle Saint Christophe, partenaire de l'Enseignement Catholique*). Vous trouverez un document d'information joint à ce courrier. Il suffit, dans ce cas, de compléter le bulletin et de le remettre, sous enveloppe, avec votre chèque (11,50 € par élève à l'ordre de « OGEC Les Maristes ») à l'enseignant.

Horaires de l'école :

Matinée
8h30 / 11h35

Après-midi
13h30 / 16h30



Habituellement, l'entrée des élèves s'effectue :

- par l'accueil place de l'Abbaye pour les classes élémentaires (la sortie s'effectue par le grand portail)
- par le fond du parking, côté Furan, pour les classes maternelles

Matin :

- De 7h30 à 8h10, l'accueil des élèves se fera dans la garderie maternelle (même pour les classes élémentaires). Entrée côté Furan.
- Ouverture de la porte côté accueil à 8h20.

Mi-journée :

- Possibilité de garderie de 11h35 à 12h15, les enfants sont repris par leur famille, dans la garderie maternelle (par l'entrée de la maternelle, parking côté Furan). Ce service est gratuit.
- Pour les élèves externes, réouverture du portail à 13h20

Soir :

- **Classes maternelles :** garderie de 16h30 à 18h00.
- **Classes élémentaires :**
 - De 16h30 à 16h35, les enfants sont repris par leur famille, au portail. Les enfants non repris à 16h35 sont conduits en étude, sauf ceux qui rejoignent un collégien et qui seront conduits à la garderie maternelle.
 - Étude surveillée jusqu'à 17h30. Les enfants qui ne sont pas récupérés à 17h30 sont ensuite conduits à la garderie maternelle où leur famille peut venir les chercher jusqu'à 18h00.
- ***Les sorties de l'étude et de la garderie se font par l'accès des maternelles (côté Furan)***
- ***La gestion du temps de travail du personnel nous oblige à fermer l'établissement à 18h00. Nous vous remercions de bien respecter cet horaire.***
- ***L'enfant ne peut être inscrit à la garderie ou l'étude que lorsque son compte a été crédité.***

Consignes :

- En maternelle, l'enfant doit être accompagné et confié à un enseignant ou une A.S.E.M.
- A l'école élémentaire, l'enfant est accompagné jusqu'à la porte et il **entre seul sur la cour**.
- Nous demandons aux familles de **ne pas entrer sur la cour**.
- Nous rappelons l'interdiction de fumer dans l'enceinte de l'établissement et donc sur le parking devant l'entrée de l'école maternelle.

Pour une circulation automobile plus facile et pour plus de sécurité :

- Nous vous demandons de respecter les règles du code de la route concernant le stationnement (rappel : la place de l'Abbaye est une zone piétonne et il est interdit d'y arrêter sa voiture). C'est aussi notre accès pompiers !
- D'autre part, nous vous remercions de ne pas vous attarder devant l'établissement, après avoir laissé votre enfant, pour permettre une circulation plus fluide.
- Le parking devant l'entrée des maternelles est réservé au personnel et les familles ne doivent pas y entrer en voiture.

Inscription à la catéchèse :

A partir du C.E.1, votre enfant peut suivre un parcours de catéchèse (qu'il soit baptisé ou non). Des rencontres sont proposées, par la Paroisse Saint-Étienne-Saint-Benoît, le mardi après la classe (16h30-18h00), dans les locaux de l'école.

Les informations nécessaires vous seront transmises à la rentrée.

Calendrier scolaire 2024/2025

Vacances scolaires :	du (<i>après la classe</i>)	au (<i>au matin</i>)
<u>Toussaint</u> :	Vendredi 18 octobre	Lundi 4 novembre
<u>Noël</u> :	Vendredi 20 décembre	Lundi 6 janvier
<u>Hiver</u> :	Vendredi 21 février	Lundi 10 mars
<u>Printemps</u> :	Vendredi 18 avril	Lundi 5 mai
<u>Ascension</u> (pont) :	Mardi 27 mai	Lundi 2 juin
<u>Eté</u> :	A partir du vendredi 4 juillet	

Restauration scolaire / garderie / étude

Votre enfant peut déjeuner régulièrement ou occasionnellement à la cantine. Il s'inscrit, le matin, auprès de son enseignant (avant 9h00).

ATTENTION ! Un enfant n'est autorisé à rester à la cantine que si son compte restauration a été crédité. Pour créditer le compte restauration, garderie ou étude, vous pourrez choisir la formule d'abonnement à la rentrée ou, pour les formules à l'unité, vous devrez faire parvenir votre règlement sous enveloppe avec le nom et le prénom de l'enfant (minimum 10 repas ou 10 garderies ou études). Il est possible aussi de régler, par carte, en utilisant le site « école directe ».

Réunions de parents

Le calendrier vous sera communiqué en début d'année.

Fermeture du secrétariat :



Secrétariat ouvert jusqu'au mercredi 10 juillet

Il rouvrira le mardi 27 août.

Il sera donc fermé du 11 juillet au 26 août inclus

Attention ! fermeture de l'établissement le vendredi 30 août matin.

Tél. 04 77 81 86 00
secretariat@maristes-ste.fr